

AGENDA

Mercredi 27 octobre à 18h
Réunion publique du SCOT à
Poisy.

Samedi 13 novembre 2010
« Retour de la fête » orga-
nisé par le Comité des fêtes

Dimanche 28 novembre 2010
Repas paroissial

NAISSANCES

BIENVENUE A

- Tiphaine MICHY née le
17/06/2010

- Léony LAUVERGNE né le
01/07/2010

RECENSEMENT

Le recensement de la com-
mune aura lieu du 20 jan-
vier 2011 au 19 février
2011.

L'agent recenseur, Madame
Aurélie Perrot, passera à
votre domicile. Nous vous
demandons, dès à présent,
de lui réserver un bon ac-
cueil !!!

INFOS DIVERSES

Nous rappelons aux nouveaux
arrivants que vous avez jus-
qu'au 31 décembre 2010
pour vous inscrire sur la lis-
te électorale de la commu-
ne .

MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mardi de 14h à 18h

Les jeudi et vendredi
de 9h à 12h

Tel : 04.50.44.24.88.

mairie.vovray@numeo.fr

Site :

www.vovray-en-bornes.fr

La mairie sera
exceptionnellement fermée
le mardi 19 octobre 2010

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

MONT SALEVE EN MARCHÉ

Une 8^{ème} édition sur un site emblématique « La Thuile » a eu lieu avec soleil, musique alpine, expositions, produits du terroir et un millier de personnes dont 800 marcheurs. Une belle journée qui sera reconduite le 4 septembre 2011 sur un autre lieu à déterminer.

MAISON DU SALEVE



- L'exposition « Contes et Légendes » pour tout public sera remplacée fin octobre. Profitons-en encore.
- Une gratuité « durable » est attribuée à chaque billet d'entrée à condition de revenir accompagné d'une personne payante (amis, voisins, nouveaux arrivés...).
- Un anniversaire culturel pour nos enfants, petits-enfants ? Nos animateurs organisent cela pour nous. Contactons-les : 04.50.95.92.16.
- Nos cadeaux tout au long de l'année? A l'éco-boutique, nous pouvons faire de bons achats!

RESEAU EMPREINTES 74

Cet organisme fédère les structures développant les thèmes « éducation et sensibilisation à l'environnement » en lien étroit avec le Conseil Général.

Dans ce cadre, une opération PASS est lancée. Le Conseil Général s'en est fait le porteur dans sa revue que nous recevons tous.

Qu'en est-il ? Nous pouvons retirer une carte PASS gratuite par famille, localement à la Maison du Salève. Elle nous donne droit à visiter une trentaine de sites culturels et/ou naturels de notre département en étant accompagné d'une personne payant son entrée.

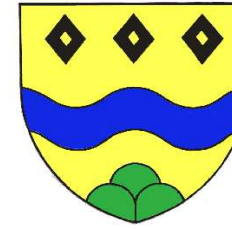
Slogan : « Bienvenue chez vous, venez accompagné, entrez gratuitement » qu'on se le dise.

SOUVENIR D'ETE

Un grand merci à
l'amicale pour
l'organisation de la
fête du village.
Parfaite réussite!



Crédit photo maurice sublet



LE MOT DU MAIRE

De nombreux travaux viennent de s'achever : la mise en place des nouveaux containers d'ordures ménagères et de tri sélectif, la démolition du local poubelle et abri de bus, le goudronnage de la voie communale n°2 route de chez Vardon et la mise en place de la signalétique.

A ce jour, nous attendons toujours l'arrivée du haut débit. Les travaux avaient commencé prématurément mais rien n'a évolué depuis plusieurs mois.

Nous relançons régulièrement les différents interlocuteurs; on nous garantit la mise en service pour la fin de l'année.



Un gros chantier imprévu nous attend pour les mois à venir. En effet, début juillet nous avons été informés par ERDF qu'ils avaient prévu l'enfouissement de la ligne moyenne tension reliant le hameau de Vers la Grange à la commune de Menthonnex-en-Bornes, ceci pour la fin d'année 2010.

Jusque là rien que du positif, cette ligne est très vétuste et engendre de nombreuses coupures d'alimentation et ces travaux sont totalement à la charge de l'état. Par contre une contrainte leur est imposée : le passage sur le domaine public.

C'est là que tout devient moins agréable. Certes ils s'engagent à rendre les voiries dans l'état mais il se trouve que la route concernée a été refaite il y a à peine deux ans et l'on recasse déjà! Parallèlement à cela, on ne peut pas envisager de réaliser des tranchées sans en profiter pour refaire nos réseaux et enfouir la basse-tension et les telecoms, ceci au moins dans la traversée du hameau de Sallanjoux.

Nous sommes à ce jour en pleine discussion avec les différents organismes et bureaux d'études concernés. La CCPC est elle aussi directement impliquée puisque la colonne d'eau potable très vétuste est à remplacer.

Pour nos deux collectivités (mairie, CCPC), la principale difficulté est financière puisqu'aucun crédit n'était prévu dans nos budgets.

Nous devons donc rapidement trouver une solution afin de voir aboutir ce projet qui va dans l'intérêt de tous.

Votre Maire,

Xavier Brand



LA RENTREE SCOLAIRE

Pour cette rentrée 2010-2011, l'école du Sappey compte 19 élèves (CP - CE1) et celle de Vovray 17 (CE2-CM1-CM2).

Les directrices Laurence Guillot pour le Sappey, et Elodie Canova pour Vovray, sont toujours fidèles au poste. Un enseignant est là pour compléter le temps de travail de Laurence Guillot.

Seul changement pour nos élèves : la nouvelle cantine-garderie de Vovray !

En effet, ils ont pu découvrir les nouveaux locaux aménagés dans l'ancienne mairie. Locaux beaucoup plus clairs, plus agréables et surtout en conformité avec les normes d'hygiène !

Les enfants sont toujours encadrés par Jocelyne à Vovray et David au Sappey. L'association les Tartifilous gère ce temps d'accueil périscolaire. Nous renouvelons à cette occasion notre soutien aux parents bénévoles, qui constituent à eux seuls le bureau.



Ce service a un coût : les recettes perçues (facturation des repas et des heures de garderie) ne couvrent que les factures du fournisseur, ses déplacements et les charges de fonctionnement (assurance, médecine du travail, fournitures administratives, goûters, serviettes...)

Les communes apportent donc une subvention à l'association pour assurer le paiement des salaires et charges (environ 1500€ par mois). Elles financent également les frais d'investissement, notamment les travaux de la cantine pour Vovray.

Pour les communes rurales, le coût de ce service est élevé car l'infrastructure nécessaire est importante par rapport au nombre d'enfants. Cependant, nous avons conscience qu'il est indispensable aujourd'hui de proposer un tel service d'une part pour les familles et d'autre part pour la pérennité de l'école.

Bonne rentrée à tous !!!

AMENAGEMENT DEVANT LA SALLE POLYVALENTE

Comme vous avez pu le constater, l'abri de bus du chef lieu a été détruit. L'équipe municipale réfléchit à l'intégration d'un nouvel abri accolé à la salle polyvalente. En attendant sa réalisation, la CCPC a mis à disposition un chalet pour abriter nos collégiens et lycéens.

Quant aux poubelles, un emplacement a été aménagé devant la salle polyvalente. La commune a pris en charge la réalisation de la plateforme. L'entreprise Maulet a effectué ces travaux pour un montant de 8300€. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a, quant à elle, financé les containers (16 744€).

Cet emplacement comprend deux colonnes pour les ordures ménagères (marron), une colonne pour le verre (vert) et une autre pour les emballages (jaune). Nous vous demandons de ne rien entreposer à l'extérieur et de respecter les règles de tri pour préserver notre environnement.

Nous vous rappelons également que pour les encombrants, vous devez vous rendre à la déchetterie intercommunale de Cruseilles

<p><u>Du 1^{er} avril au 31 Octobre</u> Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00</p>	<p><u>Du 1^{er} novembre au 31 mars</u> Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00</p>
---	---

En dehors de ces heures, tout dépôt est interdit.

VOIRIE

SIGNALÉTIQUE



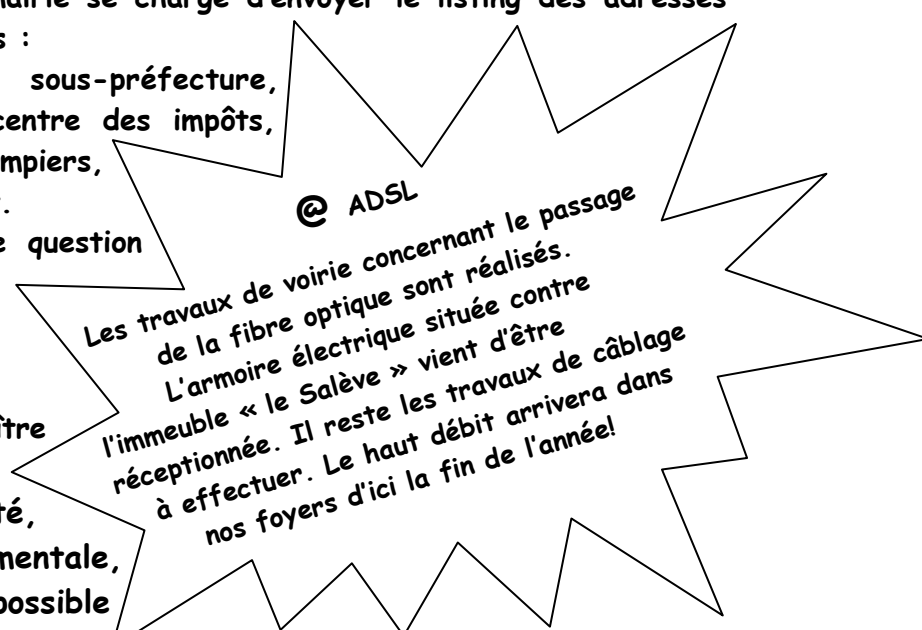
Les panneaux de rues sont posés, les numéros des habitations ont été distribués. Il reste encore quelques plaques en mairie. Pensez à les retirer aux heures d'ouverture. La commission signalétique travaille à la conception du plan du village comportant toutes les appellations. Et dès à présent, la mairie se charge d'envoyer le listing des adresses aux services suivants :

poste, préfecture, sous-préfecture, trésorerie, CCPC, centre des impôts, France Telecom, pompiers, ERDF, cabinet Nicot.

Nous demeurons à votre disposition pour toute question complémentaire.

BOITE AUX LETTRES

Petit rappel : Sur les boîtes aux lettres doivent apparaître lisiblement les noms et prénoms des occupants. Elles doivent se situer en limite de propriété, en bordure d'une voie communale ou départementale, accessibles aux véhicules automobiles et si possible regroupées.



SOCIAL

POINT INFO MOBILITE

La mairie de Cruseilles, le Pôle Médico-Social local (PMS) et le service insertion du Conseil Général ont créé un service qui lie emploi et mobilité pour tous.

Des permanences sont assurées :
le lundi de 14h à 17h
le jeudi de 9h à 12h
au local Mercure 7 Grand'Rue à Cruseilles

Une chargée de recrutement et une assistante sociale sont là pour vous accompagner .

MISSION LOCALE DU GENEVOIS

Des permanences sont assurées pour répondre aux besoins des jeunes (emploi, logement, vie quotidienne) :

le jeudi matin de 8h30 à 11h45
au local Mercure 7 Grand'Rue à Cruseilles
04.50.27.89.57 ou 04.50.49.43.88

NOS DOYENS

La commune renouvelle son profond respect aux familles des trois personnes âgées récemment décédées :

- Marcel Sublet, doyen, habitant du hameau de chez Body, la mémoire du village;
- Annette Jacquemoud, doyenne, habitante du hameau de Rogin, belle figure de Vovray;
- Jean Fournier, notre centenaire, habitant du hameau de Rogin, résidant à Annecy-le-Vieux, meilleur ouvrier de France en 1933 (charpente et menuisier) et compagnon du devoir et de liberté. Notre bon souvenir les accompagne.